

ment rédigées en termes d'ordre général et s'efforçaient de faire entrer en ligne de compte les moyens dont pourrait disposer le nouvel organisme au cours de sa première année d'existence pour entamer l'essentiel de sa tâche. Ces recommandations distinguent les mesures que l'Agence pourrait prendre dès le début, avec des ressources relativement modestes, et celles qui exigeront un examen et une préparation plus approfondie. Dans la première catégorie se rangent l'aide aux États membres qui ont besoin d'acquérir les connaissances et les moyens techniques indispensables à un emploi complet des sources d'isotopes radioactifs et de radiations; les mesures tendant à encourager l'échange de renseignements d'ordre scientifique et technique, y compris la convocation de conférences scientifiques; les programmes prévoyant l'échange et la formation de savants et de spécialistes, l'adoption de normes de sécurité et de protection sanitaire pour les travaux de l'Agence, et la coordination des activités internationales dans ce domaine. La Commission préparatoire a conseillé également à l'Agence d'aider au début ses États membres à franchir les premières étapes des programmes d'installation de réacteurs. Par ailleurs, l'Agence devrait étudier systématiquement la mise en œuvre de ses programmes à long terme, visant par exemple à donner de l'élan aux projets de recherches nucléaires, à étendre l'utilité des réacteurs atomiques, à organiser la fourniture de produits nucléaires et l'adoption de méthodes de sécurité.

Au cours de la première session de la Conférence générale, nombre d'États membres, parmi lesquels se trouvait le Canada, ont proposé de fournir à l'Agence des produits fissiles, ou des matières brutes, et de lui offrir les moyens de formation et toutes autres formes d'aide qui l'aideraient à mettre son programme en pratique. Durant le débat général, M. Wershof a déclaré que le Canada pouvait offrir à l'Agence ou à ses membres d'importantes quantités d'uranium sous ses diverses formes, y compris des éléments combustibles fabriqués. Il a annoncé en outre que le Canada est tout disposé à aider l'Agence dans son programme de formation, d'assistance technique et d'échange de renseignements. Les conditions réglant la fourniture de produits et d'assistance devront être établies de concert avec le Conseil des gouverneurs. La plupart des délégations ont souligné la carence de personnel spécialisé et ont demandé qu'au début l'Agence se borne à étudier les problèmes de formation technique et d'échange de renseignements. De nombreux délégués ont également souhaité qu'on profite le plus possible des moyens dont disposent à l'heure actuelle les divers pays membres; ils voudraient que l'Agence consente à fonctionner en qualité de bureau central, et remette à plus tard l'adoption d'un programme de formation et de renseignements, qui risquerait, pour le moment, d'être trop ambitieux. Cette conception du rôle de l'Agence dans les premières étapes de sa carrière a été confirmée par certains délégués, qui ont évoqué les besoins d'économie et de modération devant dominer l'organisation du personnel. Tous se sont mis d'accord pour permettre à l'Agence de recruter savants, techniciens et administrateurs de premier ordre; mais beaucoup de représentants semblaient craindre que l'Agence ne s'organise dès ses débuts sur une trop vaste échelle et ne puisse trouver tout le personnel dont elle aurait alors besoin, ou que des projets trop vastes ne gaspillent les talents de spécialistes dont les rangs ne sont déjà que trop clairsemés.

Sur la recommandation du Conseil des gouverneurs, la Conférence générale a approuvé à l'unanimité les propositions de la Commission préparatoire. Toutefois, la Conférence a souligné que les recommandations soumises étaient surtout d'ordre général; elle a demandé qu'en "établissant un programme